

LE BUDGET 2019 EN BREF

Ce document présente les dépenses de fonctionnement et d'investissement de la Ville de Pont-Rouge pour 2019.

Le budget de fonctionnement 2019

14,5 M \$

Le budget de fonctionnement comprend les dépenses et les revenus annuels associés à la prestation de services municipaux. Les informations sont présentées par secteurs d'activités de manière à respecter la structure organisationnelle de la Ville.

Le budget d'investissement 2019

7,4 M \$

Le budget d'investissement permet de financer les projets d'immobilisations que la Ville prévoit réaliser en 2019.

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

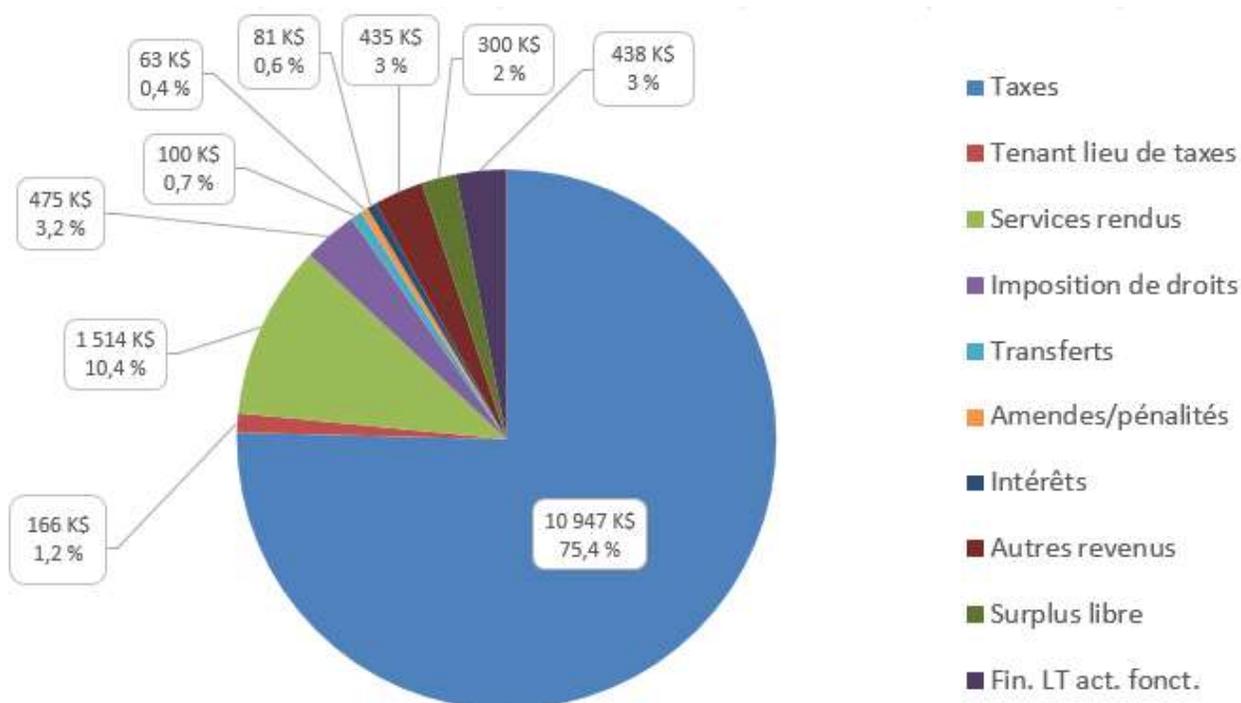
Un budget de fonctionnement équilibré de 14 519 570,74 \$, en hausse de 608 881,51 \$ ou de 4,38 % par rapport au budget de 2018.

Budget 2017	Variation 4,12 %	Budget 2018	Variation 4,38 %	Budget 2019(*)
13 360 169 \$	550 520 \$	13 910 689 \$	608 882 \$	14 519 571 \$

(*) Le budget 2019 inclut, pour la première fois, le remboursement du capital de la dette à la charge de la Ville ainsi que le remboursement du fond de roulement, et exclut les amortissements. À des fins de comparaison, les données 2017 et 2018 ont été ajustées.

PROVENANCE DES REVENUS

Revenus : 14,5 M \$



La principale source de financement du budget de fonctionnement provient des taxes municipales (79,43 %)* qui s'élèvent à 10,9 M \$. L'orientation de diversification des revenus privilégiée ces dernières années au sein de l'administration permet à la Ville de maintenir une dépendance moindre envers la taxation foncière. En effet, le pourcentage obtenu avec cette approche se situe en dessous de la cible de 80 % établie dans la *Politique budgétaire de la Ville de Pont-Rouge (cadre financier)*. À titre informatif, ce pourcentage est passé de 83,4 en 2014 à 79,43 en 2019.

(*) Ces données excluent l'affectation du surplus libre et le financement à long terme des activités de fonctionnement.

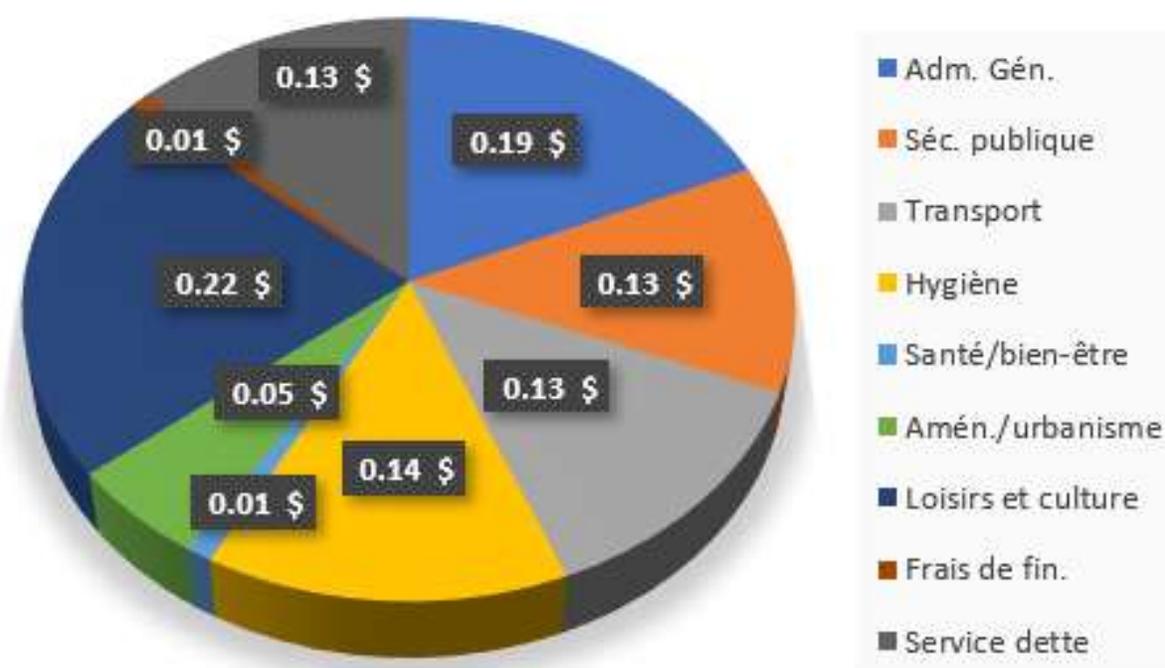
DÉPENSES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Afin d'assurer une saine gestion des ressources financières, la Ville s'est dotée de cibles en ce qui a trait à la répartition de ses charges nettes (excluant les amortissements) :

Fonctions ou services	% budgétaire ciblé	% budgétaire 2019
Administration générale	16,0	18,7
Sécurité publique	17,0	12,8
Transport	20,0	13,0
Hygiène du milieu	15,0	14,1
Santé et bien-être	1,0	0,2
Aménagement, urbanisme et développement	6,0	5,5
Loisirs et culture	20,0	22,3
Frais de financement	5,0	0,4
Service de la dette	15,0	13,0

Dépenses : 14,5 M \$

1 \$ de vos taxes représente :



TAXATION

La taxation 2019 reflète le souci de la Ville de répartir le fardeau fiscal équitablement entre les différents types d'immeubles (résidentiel, agricole, 6 logements et plus, commercial, industriel et terrains vagues desservis), tout en respectant la capacité de payer des contribuables.

TAXATION RÉSIDENTIELLE

Au 1^{er} janvier 2019, la valeur moyenne d'un immeuble résidentiel à Pont-Rouge est de 223 429 \$. Selon les taux de taxes en vigueur en 2019, la facture pour un immeuble de cette valeur augmente de 27,92 \$. Cette augmentation représente une hausse du compte de taxes de 1,7 % qui équivaut à l'Indice des prix à la consommation projeté pour 2019.

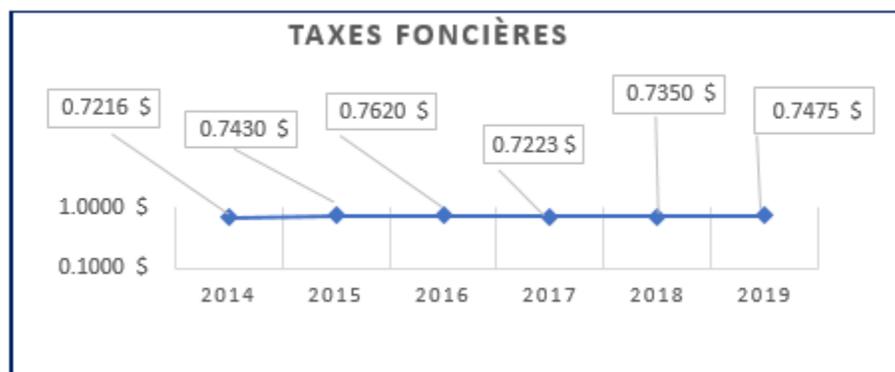
Ce taux de taxes résidentiel a pu être fixé grâce à l'implantation de taux de taxes variés pour trois nouvelles catégories d'immeubles (6 logements et plus, commercial et industriel).

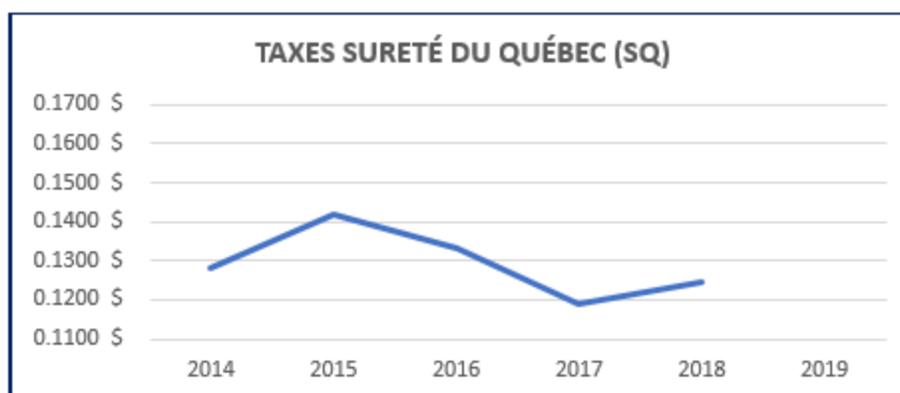
Afin de mieux comprendre la nature de la variation, voici un tableau détaillant le compte de taxes 2018 et de 2019 d'un immeuble résidentiel de valeur moyenne, raccordée aux réseaux publics d'eau et d'égouts et non sujette à une taxe de secteur.

VARIATION DE LA FACTURE DE TAXES DE LA RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE SELON L'ÉVALUATION MOYENNE 2019 : 223 429 \$					
	2018		2019		Variations
	Taux	Coûts	Taux	Coûts	
Taxes foncières	0,7350/100 \$RFU	1 642,20 \$	0,7475/100 \$RFU	1 670,13 \$	27,93 \$
Taxes SQ	0,1245/100 \$RFU	278,17 \$	n.d. (*) /100 \$RFU	n.d. (*)	n.d. (*)
Eau	210,00 \$	210,00 \$	210,00 \$	210,00 \$	- \$
Égout	228,00 \$	228,00 \$	228,00 \$	228,00 \$	- \$
Ordures et collectes	149,00 \$	149,00 \$	149,00 \$	149,00 \$	- \$
Total		2 423,49 \$		n.d.	n.d.

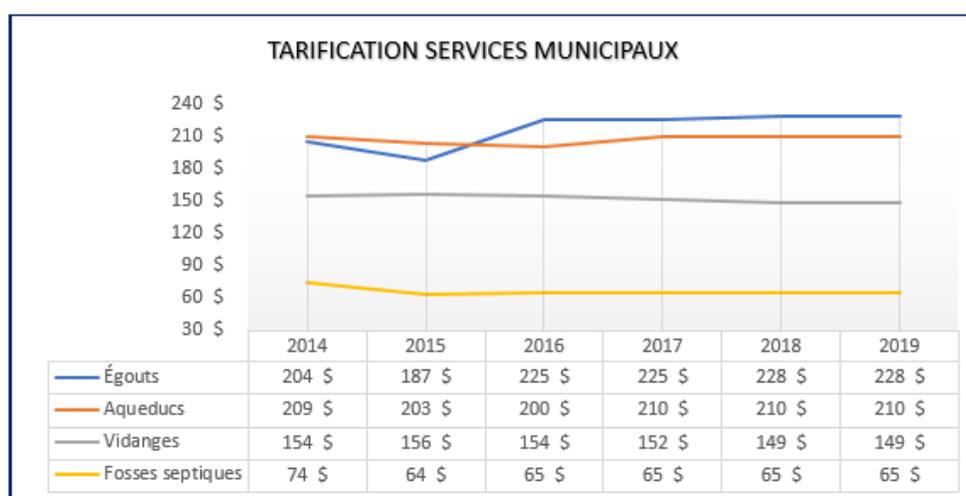
(*) Le taux exact de taxes 2019 de la SQ n'était pas disponible au moment de la préparation du budget.

Plus précisément, les diverses taxes résidentielles ont évolué entre 2014 et 2019 comme suit :





Note : Le taux de taxes 2019 de la SQ n'était pas disponible au moment de la préparation du budget.



TAUX DE TAXES PAR TYPE D'IMMEUBLES

Type d'immeubles	Taux 2018 (/100 \$ d'évaluation)	Taux 2019 (/100 \$ d'évaluation)
Résidentiel	0,7350 \$	0,7475 \$
Agricole	0,7350 \$	0,7475 \$
6 logements et plus	0,7350 \$	0,7624 \$
Commercial	0,7350 \$	0,7849 \$
Industriel	0,7350 \$	0,8222 \$
Terrains vagues desservis	0,9188 \$	1,1026 \$

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2019

Le budget 2019 de la Ville de Pont-Rouge respecte la capacité de payer des contribuables et maintient l'augmentation du taux de taxes à un niveau égal à l'Indice des prix à la consommation (1,7 %). L'administration municipale tient donc promesse, tout en assurant la qualité de vie et la qualité de services dispensés aux citoyens dont les besoins sont en constante évolution.

Par ailleurs, la Ville continuera à déployer des efforts pour obtenir le maximum de financement possible auprès de partenaires gouvernementaux et privés, afin de réaliser des projets structurants au profit de la communauté.

Au bénéfice de l'ensemble des citoyens, elle adoptera en 2019 un règlement relié à la circulation visant à assurer la sécurité des citoyens qui se déplacent sur le territoire, notamment celle des piétons et des cyclistes. Dans le secteur des loisirs, la Ville appuiera en outre la mise en place d'un jardin communautaire sur le terrain adjacent à la Place Saint-Louis.

En ce qui a trait au développement industriel, elle poursuivra ses actions en vue d'assurer l'essor de la zone industrielle sur la rue des Commissaires, de manière à retenir et à attirer des industries à Pont-Rouge, et à favoriser la création d'emplois.

En matière de développement commercial, la Ville intensifiera ses démarches en vue d'amener des commerces de grande surface à s'installer dans le projet 9A. Elle maintiendra, de plus, son soutien au Marché public de Pont-Rouge afin d'encourager l'achat local, de promouvoir les produits agricoles du terroir et de contribuer à l'animation du centre-ville. En sa qualité de « consommateur institutionnel », la Ville continuera à favoriser l'achat local et appuiera l'Association des gens d'affaires pour inciter les citoyens à faire leurs achats, sur une base régulière, dans les commerces de Pont-Rouge.

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2019-2020-2021

Quant au Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2019-2020-2021, il propose des investissements répartis de la façon suivante :

	2019	2020	2021	Total
Administration générale	296 000 \$	60 000 \$	30 000 \$	386 000 \$
Sécurité publique	64 500 \$	2 517 000 \$	17 000 \$	2 598 500 \$
Transport	3 858 364 \$	4 068 629 \$	500 000 \$	8 426 993 \$
Hygiène du milieu	1 560 000 \$	2 000 000 \$	0,00 \$	3 560 000 \$
Activités récréatives	1 614 244 \$	316 000 \$	425 000 \$	2 355 244 \$
Grand total	7 393 108 \$	8 961 629 \$	972 000 \$	17 326 737 \$

Plus spécifiquement, pour l'année 2019, nous prévoyons des investissements de 7 393 108 \$. La réalisation des projets proposés repose notamment sur la confirmation de contributions externes (subventions) pour une somme de 2 677 017 \$. Le montant résiduel de 4 716 091 \$ demeure à la charge de la Ville (emprunts ou réserves).

En résumé, les principaux projets prévus au PTI 2019 se rapportent à :

➤ **Des réfections routières**

Au cours de l'année, la Ville prévoit effectuer des travaux de réfection du rang Terrebonne et d'un tronçon de la rue Dupont Ouest. La réalisation de ces interventions est conditionnelle à l'obtention de subventions.

➤ **Un projet de relocalisation et de construction d'une nouvelle caserne de pompiers**

La construction d'une nouvelle caserne de pompiers est aussi prévue en 2019. Ce projet, essentiel pour la communauté, a pour but de respecter le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie et d'assurer une mise aux normes des installations. La réalisation du projet est également subordonnée à l'obtention de subventions.

➤ **L'aménagement d'une nouvelle bibliothèque à la Place Saint-Louis**

Les locaux de la Place Saint-Louis, réservés à la future bibliothèque, seront aménagés pour recevoir une bibliothèque municipale, moderne et spacieuse, intégrant les nouvelles tendances se dessinant en matière de bibliothéconomie au Québec. La Ville effectue présentement des démarches afin d'obtenir l'appui financier du gouvernement du Québec pour assurer la concrétisation du projet.

➤ **Des aménagements extérieurs pour les familles et les aînés**

Un espace extérieur à vocation familiale comprenant des jeux d'eau, une pataugeoire et d'autres équipements de loisirs sera aménagé sur le terrain de la Place Saint-Louis, à proximité de la piscine extérieure. Un second espace extérieur destiné aux activités de loisirs des aînés sera en outre aménagé sur le terrain de la Place Saint-Louis.